

Résolution sur la situation en Afghanistan

2017/2932(RSP) - 14/12/2017 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté une résolution sur la situation en Afghanistan.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, ECR, ALDE et Verts/ALE.

Le Parlement a noté que, en dépit des efforts internationaux soutenus sur une longue période, l'Afghanistan est toujours en proie à un conflit grave, qui pèse lourdement sur son développement économique et social. L'Afghanistan a été dévasté par près de 40 années de conflits et de guerres.

Même si l'Afghanistan a progressé ces quinze dernières années dans les domaines politiques, sécuritaires, économiques et de développement, le Parlement a insisté sur le fait que ces progrès étaient très fragiles et réversibles.

A cet égard, le Parlement a insisté sur le fait qu'un processus de paix mené et pris en charge par l'Afghanistan, qui associe intégralement l'ensemble de la société civile et des parties au conflit, est la seule issue possible. La fin des luttes politiques intestines est indispensable pour garantir le développement et favoriser la paix et la stabilité. Le Parlement a invité l'Union européenne à soutenir activement un programme de désarmement, de démobilisation et de réinsertion des anciens insurgés, sous l'égide du gouvernement afghan.

Le Parlement a fait part de sa profonde inquiétude devant la dégradation de la situation sécuritaire du pays et la multiplication du nombre d'attentats terroristes, en dépit de l'accord politique conclu à la suite des élections présidentielles de 2014. Il s'est alarmé de l'actuelle expansion territoriale des talibans ainsi que du récent renforcement des groupes terroristes se réclamant d'Al-Qaïda et de l'EI.

Le gouvernement de l'Afghanistan est appelé à :

- faire preuve de davantage **d'ouverture politique**, à renforcer l'obligation de rendre des comptes et à lutter activement contre la **culture de la corruption et du népotisme** ;
- lutter contre le **trafic illicite de drogues** et l'exploitation minière illicite, ainsi que de mettre en place une coopération afin de mettre un terme à ces pratiques illégales qui portent atteinte à la stabilité dans la région ;
- accroître la **transparence dans le secteur minier** et de mettre en place des exigences solides en ce qui concerne les permis et la surveillance en vue d'une industrie extractive durable ;
- redoubler d'efforts pour empêcher que les ressources nationales essentielles, telles que la terre et les minerais, soient exploitées par les réseaux criminels et insurrectionnels ;
- abroger toutes les lois qui contiennent des éléments de discrimination contre les femmes, étant donné que ces textes violent les traités internationaux signés par l'Afghanistan ;
- poursuivre le combat **contre le terrorisme** en toute transparence ;
- commuer toutes les condamnations à mort et réinstaurer un moratoire sur les exécutions en vue d'abolir définitivement la peine de mort ;
- mettre pleinement en œuvre son plan national pour l'élimination de la torture.

Le Parlement a rappelé que la communauté internationale doit poursuivre son engagement en Afghanistan et contribuer à la reconstruction du pays, au développement de l'économie et à la lutte contre le terrorisme. Il a salué l'entrée en vigueur provisoire, le 1^{er} décembre 2017, de **l'accord de coopération en matière de partenariat et de développement** entre l'Union européenne et l'Afghanistan, qui constitue

le premier cadre juridiquement contraignant pour les relations entre les deux parties. Il a en outre encouragé la ratification rapide de l'accord par les États membres de l'Union afin qu'il puisse entrer en vigueur dans son intégralité.